

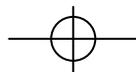
- AFIDRA • CCFD • FAFRAD • GRDR • Migrations et Développement
- Ministère des Affaires étrangères, Coopération et Francophonie • Ministère de l'Emploi et de la Solidarité • Office des Migrations Internationales
- Programme Solidarité Eau

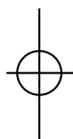
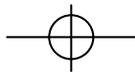
Se réinstaller et entreprendre au pays



Petit guide pratique
pour l'appui aux migrants porteurs
de projets économiques

Ouvrage collectif sous la direction du programme Solidarité Eau.
Coordination : Serge Nédélec, Olivier Kaba.





Comité de rédaction : Jean-François Garrigues (AFIDRA), Adelino De Suza (CCFD), Alain Chesneau (GRDR), Yéra Dembele (FAFRAD), Zeïna Abaïd (Migrations et Développement), Didier Allély (pS-Eau), Michel Didier-Laurent (OMI) et Djamila Kemiche.

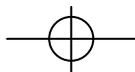
Coordination : Serge Nédélec et Olivier Kaba (pS-Eau).

Reécriture, conception et réalisation graphique : Solange Münzer.

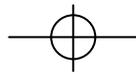
Crédit photographique : Patrick Zachmann (Magnum), George Rodger (Magnum).

Illustration de couverture réalisée à partir d'une photographie de George Rodger (Magnum).

Imprimé par...



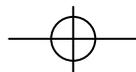
Préface	5
Introduction	6
Présentation	8
<hr/>	
PREMIÈRE PARTIE : PRÉPARER LE RETOUR	11
<hr/>	
I. S'informer et se former	12
1. Contacter en France les organismes d'appui aux migrants	12
2. Profiter des allers et retours au pays	13
3. Se former	14
II. La place de la famille	17
1. La famille vivant en France rentre-t-elle au pays ?	17
2. Quel avenir pour les enfants ?	18
3. Le rôle de la famille au pays	18
4. Réussite économique et reconnaissance sociale	19
III. Choisir une activité	20
1. Trouver un emploi salarié	20
2. Prendre sa retraite au pays	21
3. Participer à un projet collectif	22
4. Créer une petite entreprise	22
IV. Transférer de l'argent et du matériel	23
1. Les transferts de fonds	23
2. Les transferts de matériel	25
<hr/>	
DEUXIÈME PARTIE : CRÉER UNE ENTREPRISE	27
<hr/>	
I. La naissance du projet	30
1. Etre prêt à entreprendre	30
2. Trouver une idée	31
3. Prendre conseils	32
II. L'étude préalable	34
1. Les objectifs de l'étude sur le terrain	34
2. La localisation de l'entreprise	35
3. Les débouchés : l'étude de marché	36
4. Des choix techniques adaptés	38
5. Quel statut juridique pour l'entreprise ?	40
III. L'étude financière	41
1. L'évaluation des besoins financiers	41
2. Les sources de financement	43
3. La prévision de la rentabilité	44

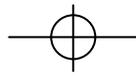


4. Le dossier de projet d'entreprise	45
IV. Réaliser le projet	47
1. Programmer l'activité	47
2. La gestion : un outil de suivi et de prévision	49
3. Faire connaître l'entreprise	50

TROISIÈME PARTIE : RENSEIGNEMENTS PRATIQUES 53

Fiche 1. Les organismes d'appui aux migrants, en France	54
1. Les organismes d'appui aux projets économiques	54
2. Les structures d'appui à la réinsertion et à la création d'entreprises	61
3. Contacts pour la formation professionnelle	63
Fiche 2. Les programmes d'aide aux migrants	64
1. Les programmes de L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)	64
• L'assistance au transport	65
• Le programme de retour des nationaux qualifiés	65
2. Le Programme Développement Local Migrations (PDLM)	67
• Le fonctionnement du PDLM	67
• Le PDLM en Afrique	68
Fiche 3. Les contacts en Afrique	70
1. Les contacts au Mali	70
2. Les contacts en Mauritanie	72
3. Les contacts au Sénégal	74
4. Les contacts au Maroc	76
Fiche 4. Adresses des services douaniers	78
Fiche 5. Protection sociale et droit à la retraite	80
1. La protection sociale	81
2. Les droits à la retraite	82
3. Les organismes compétents en France	84
Fiche 6. Les aides au retour de l'Etat français	87
1. L'Offices des Migrations Internationales (OMI)	87
2. L'aide Publique à la Réinsertion (APR)	88
3. La réinsertion des personnes invitées à quitter le territoire français (IQF)	90
4. Le rapatriement humanitaire (RH)	92
Bibliographie	95





PRÉFACE

La crise de l'emploi a transformé les capacités d'accueil d'un pays qui a si longtemps bénéficié de l'apport économique et culturel des hommes et des femmes des pays situés au sud de la Méditerranée.

Il faut cependant se résoudre à constater que pour bon nombre de ces immigrés, le maintien de leur présence en France ne se heurte pas seulement à une législation qui prévoit sa limitation, mais aussi aux risques de dégradation croissants des conditions de vie dans la clandestinité et à l'exploitation sans vergogne par certains employeurs.

Si nous espérons tous que la nouvelle législation donnera une impulsion positive à des mouvements migratoires mutuellement bénéfiques, il n'en est pas moins essentiel d'examiner avec sérieux les mesures à prendre, pour faire de la réinsertion dans la société d'origine un projet attrayant et constructif pour les immigrés qui seraient amenés à faire ce choix, spontanément ou contraints par la loi.

C'est dans cet esprit qu'a été rédigé ce guide, dont les éléments d'information ont été rassemblés et mis en forme par une équipe qui travaille depuis de nombreuses années avec des régions souvent tributaires pour leur développement de l'émigration d'une partie de la population.

Le groupe de travail constitué pour l'élaboration de ce guide a montré la diversité des problèmes et des partenaires impliqués dans la chaîne de la réinsertion, mais aussi la nécessité d'un échange d'expériences sur ce thème. Cette dynamique de concertation entre les acteurs de la société civile et les pouvoirs publics doit être poursuivie et élargie au Nord comme au Sud.

Les liens de la France avec les pays d'origine des immigrés, les solidarités qui se sont nouées entre les habitants des deux rives constituent une richesse qu'il est essentiel de maintenir et de développer, aussi bien à travers des projets collectifs à vocation sociale, qu'à travers des projets individuels à vocation économique.

Stéphane Hessel

INTRODUCTION

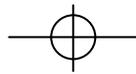
Depuis 1992, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et le ministère des Affaires étrangères (Coopération et Francophonie) se sont associés pour initier une approche nouvelle d'aide à la création d'activités économiques par des migrants dans leur pays d'origine intégrées au développement local.

Ainsi, le PDLM (Programme Développement Local Migration) mis en place notamment au Mali et au Sénégal, en lien avec les autorités de ces pays, l'Office des migrations internationales (OMI) et des opérateurs locaux, a permis d'appuyer des projets de réinsertion de migrants, d'établir des cadres de concertation réguliers et de promouvoir la création d'emplois.

Des associations et des organismes divers en France et dans les pays d'origine de migrants aident dans leurs démarches les migrants qui souhaitent retourner dans leur pays. Parmi eux, beaucoup s'interrogent sur le type d'activités à créer là-bas pour faire vivre leur famille et pour contribuer au développement de leur région d'origine.

C'est pourquoi le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et le ministère des Affaires étrangères (Coopération, et Francophonie) soucieux de répondre aux attentes de ces migrants et des associations qui les accompagnent, ont décidé de soutenir la réalisation de ce guide et d'en prévoir une large diffusion.

La démarche proposée pour élaborer ce manuel par le programme Solidarité Eau, en sa qualité de service d'appui du PDLM, a privilégié un travail collectif entre des personnes ressources impliquées dans l'aide aux migrants porteurs de projets économiques. Elle a ainsi amorcé une concer-



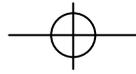
tation entre des structures travaillant à tous les niveaux de la chaîne de la réinsertion, depuis l'accueil et la formation en France jusqu'à l'appui dans le pays d'origine.

Une réflexion dynamique a vu le jour à partir du travail du comité de rédaction du guide constitué par l'Afidra, le CCFD, la Fafrad, le GRDR, Migrations et Développement, et l'OMI, coordonné par l'équipe du PSEau, et relayé par un comité de relecture composé d'ONG de développement, d'associations proche des migrants en France, d'organismes de recherche, de collectivités locales et territoriales jumelées, des comités pays du PDLM et d'associations de migrants.

Nous tenons à saluer ici la qualité du travail accompli par le comité de rédaction, et les nombreux acteurs qui les ont conseillés, et espérons vivement que ce guide, premier produit de leurs fructueux échanges, sera utile tant pour les migrants que pour les diverses structures qui les soutiennent dans leurs initiatives.

M. Jean Gaeremynck
Directeur de la Population
et des Migrations
Ministère de l'Emploi
et de la Solidarité

M. Pierre Jacquemot
Directeur du Développement
Ministère des Affaires
étrangères (Coopération
et Francophonie)

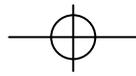


PRÉSENTATION

Ce guide, issu du travail en commun de plusieurs associations, s'adresse à tous les migrants promoteurs de projets économiques dans leur pays, qu'ils disposent de temps pour s'y préparer ou qu'ils rentrent dans l'urgence. Il sera aussi utile à ceux qui soutiennent les initiatives de leur famille restée au pays.

Ce guide est également destiné aux personnes et aux institutions (travailleurs sociaux, associations, services administratifs, missions locales, collectivités locales, ANPE, organismes de formation...) qui se trouvent en contact permanent avec des migrants. Il doit leur permettre de disposer d'informations précises et surtout d'orienter les intéressés vers des organismes d'appui compétents, l'accompagnement étant un élément essentiel pour la réussite des projets de réinsertion économique.

- Une première partie, intitulée « Préparer le retour », aborde les différents points de la réflexion qu'implique tout projet de retour : comment et où s'informer et se former, comment protéger les droits acquis en France, quels sont les principaux écueils à éviter.
- La deuxième partie décrit comment « Créer une entreprise ». Entre la naissance d'une idée et sa réalisation, le soin mis à préparer et mettre en œuvre un projet, quel qu'il soit, conditionne son succès.
- Les témoignages de migrants qui ont déjà « fait le pas », jalonnent ces deux premières parties. Le récit de leurs expériences, livrées en l'état, vaut bien des discours.
- En marge, des annotations renvoient à la troisième partie :



« Renseignements pratiques ». Essentiellement constituée d'adresses, cette partie présente les organismes compétents (associatifs, publics ou privés) utiles à contacter. Elle recense les différents programmes ou dispositions d'aide au retour et rappelle quelques points de la législation française actuelle concernant les droits des migrants.

Le comité de rédaction tient à remercier :

- tous les migrants africains qui nous ont fait l'honneur d'apporter leur témoignage ;
- les différentes associations et institutions qui ont accepté d'être mentionnées dans ce guide ;
- les nombreux acteurs expérimentés dans l'appui à la création d'entreprises au Mali et au Sénégal ;
- les personnes qui ont participé à la conception ou à l'élaboration du contenu : Lionel Cafferini (MCAC Sénégal), Youssouf Cissé (GRDR Sénégal), Véronique Da Rosa (OMI Sénégal), Olivier de La Chaise (OMI Mali), Moussa Dao (GRDR Mali), Momar Faye (GIAD/CIEPAC), Bekaye Haïdara (AFIDRA Bamako), Eric Lamouroux (MCAC Sénégal), Jean-Pierre Manga Faye (IPRES Sénégal), Georges de Benito (OMI Sénégal), Eric Rose (OMI Mali), Meme Sarr (USE), Moussa Sidibe (CIDS Kayes), Ousmane Touré (AMRK), Jacques Alvernhe, Gilbert Ephœvi-Ga (APCE), Franck Muller (Cellule Migration-Développement à Kayes), Laurent Girard (AFVP), M. Rusterholz de la Caisse de Retraite pour les assurés de l'étranger, Christian Tubeuf (Prisme 95), Véronique Verrières d'Europact, Tahar Ramani (3CI), Jacques Biau, Nicolas Frelot, Evelyne Decorps et Bernard Millet (ministère des Affaires étrangères, Coopération et Francophonie), Nicole Martin et Guilhem Papelard (ministère de l'Emploi et de la Solidarité).

